



## Assemblée Générale – 12 mars 2019 Procès-verbal

### Ordre du jour

0 – Ouverture de la séance .....	2
A – Salutations.....	2
B – Excusés .....	2
1 – Réception des jeunes titrés de l'Association .....	2
2 – Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2018 .....	2
3 – Rapport du président .....	3
A – Evolution du comité et retour sur l'année.....	3
B – Programme 2019 .....	4
C – Locations de la Foge.....	4
4 – Rapport du caissier .....	4
5 – Rapport des vérificateurs.....	5
6 – Acceptation des rapports.....	5
7 – Election des vérificateurs.....	5
8 – Election du comité .....	5
10 – Proposition de modification des statuts .....	6
A – Commerce .....	6
B – Travaux et projet de couverture avec bâches.....	6
11 – Propositions individuelles.....	6



## Assemblée Générale – 12 mars 2019 Procès-verbal

### 0 – Ouverture de la séance

#### A – Salutations

En préambule, le président souhaite la bienvenue à :

- M. Jean-Baptiste Piemontesi, Municipal
- M. Caleb Walther, Municipal
- M. Patrick Aubort, chef de service de la voirie et des espaces verts
- M. Pierre André Carrel, agent de proximité de Police Riviera
- MM. René Blanc, Michel Desplands et Raymond Roch, anciens présidents de notre Association
- M. Daniel Martin de la Société Villageoise de Brent et environs

#### B – Excusés

Les personnes suivantes se sont excusées :

- M. Borlat, ancien président
- M. Büchler des Intérêts de Glion
- Mme Spinosi
- M. Gillard des Intérêts de Caux
- M. et Mme Droguet
- Mme Pirali
- Mme Wider, ancienne présidente

#### C – Pensée aux membres et amis disparus

En mémoire des membres et amis qui nous ont quittés durant l'année 2018, le président demande aux membres de se lever pour observer une minute de silence.

### 1 – Réception des jeunes titrés de l'Association

Comme de coutume, l'association souhaite récompenser les jeunes qui ont su se démarquer dans leur domaine respectif. Pour ce faire, elle a fait appel aux membres au travers de la convocation pour ne pas manquer des résultats qui ne nous seraient pas connus.

Le président passe ensuite la parole à Marlyse Blaser de la FSG Chailly-Montreux car les résultats des jeunes gymnastes de la région sont, cette année encore, brillants.

Marlyse Blaser remercie l'Association et remet aux gymnastes suivants une petite attention :

Kerim Ridge, Alex Pasquali, Lana Sanier, Annica Mutucevic, Laetitia Sager, Estelle Gétaz, Laetitia Gunz, Valérie Grangier.

Dans le cas où d'autres résultats ne nous auraient pas été communiqués, les membres peuvent naturellement nous en faire part et nous ne manquerons pas de les récompenser également.

### 2 – Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2018

Comme indiqué sur la convocation, le procès-verbal ne sera pas relu ce soir. Les membres avaient la possibilité de le demander par avance et il est également disponible vers la liste de présence.

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2018 est donc accepté avec remerciements à Mme Aubort pour sa rédaction.



## Assemblée Générale – 12 mars 2019 Procès-verbal

### 3 – Rapport du président

#### A – Evolution du comité et retour sur l'année

L'année dernière, nous avons élu quatre nouveaux membres au sein de notre comité. Cette année a été marquée par le renouveau, la bonne humeur et la nouveauté. En 2018, il y a eu d'importants travaux dans notre village (la réfection de la rue des Fontaines). Samuel Roch adresse plusieurs remerciements : aux autorités, au service des travaux et à la Municipalité, grâce à laquelle nos demandes ont été prises en compte et le résultat est très satisfaisant. Sont également remerciés : les riverains pour leur patience et leur collaboration ainsi que l'entreprise Cornaz et Fontanellaz pour son travail de qualité.

- La course aux œufs a eu lieu pour la première fois en avril dernier. Elle était très simple, mais très appréciée. Elle sera reconduite cette année.
- En mai, nous avons organisé une journée de rangement de notre local du matériel à la Foge, suivie d'une verrée et une grillade.
- Le 21 juin s'est tenue la fête de la musique en collaboration avec Montreux dans la cour du collège de Chailly. Il y avait beaucoup de différents styles
- La route gourmande a eu lieu en septembre et le parcours a dû être remaniée cette année en raison des travaux. Nous avons quelques inquiétudes pour la suite de la manifestation. Nous devons améliorer notre collaboration avec son comité d'organisation. Samuel Roch était absent mais tout s'est malgré tout bien passé.
- La brisolée a connu le succès habituel.
- Nous avons innové cette année avec l'organisation d'un vin chaud aux Crêtes et à Baugy, durant la période de l'Avent. Nous avons l'intention de reconduire cette manifestation en 2019.
- Le 19 décembre, nous avons eu la visite du père Noël et l'équipe de la soupe était également présente. Elle est remerciée pour son travail très apprécié. Les enseignantes et les élèves du collège de Chailly sont également remerciés. Le comité aimerait beaucoup que, si la météo le permet, les élèves puissent venir à nouveau chanter au village vers la fontaine. Les familles Droguet et Blanc sont remerciées pour leur collaboration tout au long de l'année à l'occasion de nos manifestations.



## Assemblée Générale – 12 mars 2019 Procès-verbal

### B – Programme 2019

Le programme 2019 de nos activités est le suivant :

- 10.04.2019 – Chasse aux oeufs
- 14.06.2019 – Bal musette – En collaboration avec le CMMC et un trio musical, déjà présent à la route gourmande 2017
- 14.09.2019 – 24<sup>ème</sup> Route gourmande. En raison de la semaine du goût qui se tiendra à Montreux, la date a été modifiée (initialement prévue le 07.09.2019)
- 01.11.2019 – Brisolée
- 30.11.2019 – Décoration du village avec un apéritif (l'après-midi)
- Décembre : Vin chaud aux Crêtes
- Décembre : Vin chaud à Baugy
- 19.12.2019 – Père-Noël à Chailly

Samuel Roch remercie le comité pour son travail durant l'année.

### C – Locations de la Foge

Nous avons bouclé une année de locations et tout s'est bien passé avec le magnifique travail de Mahtab Guex. Le président la remercie et Yannick Guex lui remet un petit présent.

Nous avons décidé cette année d'envoyer la convocation à l'Assemblée générale à tous les habitants de Chailly. Pour cette raison, elle a été également distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants de Baugy, les Crêtes et environ. Marcel Blaser déplore que les associations villageoises aient été oubliées. Nous remédierons à ce problème l'année prochaine.

Michel Desplands suggère d'organiser un vin chaud également à la Saussaz durant la période de l'Avent.

## 4 – Rapport du caissier

L'exercice 2018 a été bon également du point de vue comptable. Sur l'ensemble de l'année, les produits se montent à Fr. 26'698.50 et les charges, y compris amortissements, totalisent Fr. 21'706.92. Ceci se traduit donc par un bénéfice net de Fr. 4'991.58.

Les locations de la Foge, pour la première année complète d'exploitation depuis notre reprise en main, laissent un bénéfice de Fr. 2'406.15. Cette salle est très demandée et est louée presque tous les week-ends à l'exception des vacances scolaires.

Le résultat des différentes manifestations n'est pas comparable à l'exercice précédent en raison de la fête au village 2017. L'ensemble des manifestations laisse un léger déficit de Fr. 199.43. Ceci s'explique par le fait que la plupart de nos manifestations sont offertes et compensées presque exclusivement par le bénéfice de la route gourmande. Notons également que les gens se montrent particulièrement généreux lors de nos manifestations et laissent volontiers des dons.



## Assemblée Générale – 12 mars 2019 Procès-verbal

Du côté du bilan, le compte des passifs transitoires est important en raison de plusieurs factures qui ne nous sont pas encore parvenues, notamment celle de l'entreprise Cornaz-Fontanellaz qui a réalisé les socles en béton dans la Rue des Fontaines en vue du projet de couvertures qui se monte à Fr. 15'000.-. D'autres factures, comme par exemple celle des vins des routes gourmandes de 2017 et 2018 manquent à l'appel. Le montant évoqué de Fr. 15'000.- a été ajouté au compte « mobilier » et a d'ores et déjà été amorti de 10 % conformément au plan d'amortissement annoncé de ce projet sur 10 ans. Enfin, le bénéfice de l'exercice 2018 de Fr. 4'991.58 sera, avec le consentement de l'assemblée, porté au capital. Le comptable informe également que l'ensemble des comptes est à disposition et que le président et lui-même répondent volontiers aux éventuelles questions.

Patrick Aubort demande à combien se montent les investissements pour les travaux liés à l'installation des bâches. Ils se montent à Fr. 40'000.- en totalité (y compris les Fr. 15'000.- pour les socles).

### 5 – Rapport des vérificateurs

MM. Pilloud et Cardinaux ont procédé à la vérification des comptes 2018 le 04.03.2019 en présence de MM. Sternheimer et Roch. Ils ont trouvé les comptes exacts et ont pu consulter toutes les pièces comptables demandées. Ils se plaisent à relever le travail du caissier et du président.

Ils proposent à l'assemblée de :

- Approuver les comptes de l'exercice 2018 ainsi que le bilan au 31.12.2018.
- Donner décharge au caissier et au comité pour la gestion de l'exercice 2018.
- Donner décharge aux vérificateurs et de prendre acte du présent rapport.

### 6 – Acceptation des rapports

Le président propose de les accepter en levant la main. L'assemblée approuve à l'unanimité.

Les rapports du caissier et des vérificateurs sont donc acceptés.

### 7 – Election des vérificateurs

M. François Cardinaux, 1<sup>er</sup> vérificateur, est désormais libéré de cette tâche. M. Romain Pilloud devient 1<sup>er</sup> vérificateur et M. Alain Borlat 2<sup>ème</sup> vérificateur.

M. Jean-François Dedominici est élu vérificateur suppléant, avec les remerciements du président.

### 8 – Election du comité

Voici le comité tel que le président propose d'élire :

- M. Samuel Roch, président
- M. Yannick Guex, vice-président
- Mme Elisabeth Aubort, secrétaire
- M. William Sterheimner, grand argentier
- M. Gianfranco La Rosa, membre actif



## Assemblée Générale – 12 mars 2019 Procès-verbal

- Mme Lene Dupertuis, membre active
- Mme Karine Aymonier, membre active

Le président propose d'élire le comité dans son intégralité

Le comité est donc élu avec remerciements, le président le remercie pour sa confiance et remercie les nouveaux arrivants pour leur enthousiasme.

### 10 – Proposition de modification des statuts

Le projet des bâches avait été devisé à Fr. 60'000.-. Fr. 10'000.- ont été mis à disposition par le FET et Fr. 10'000.- par la ville de Montreux. Le montant prévu a été de Fr. 40'000.- pour l'Association. L'année dernière, nous avons prévu d'augmenter les cotisations. Nous avons finalement décidé de ne pas le faire. En effet, nous avons recruté de nouveaux membres en 2018 et nous espérons encore une augmentation cette année et les comptes sont très positifs. Pour cette raison, nous ne souhaitons pas augmenter les cotisations cette année. René Blanc propose de mettre à disposition de l'assemblée un budget. Michel Desplands abonde dans le sens de René Blanc et propose de le faire pour 2020. Avec les comptes 2019, un budget 2020 sera présenté à l'Assemblée.

#### A – Commerce

A Chailly, un commerce nous manque. Nous avons été en contact avec une potentielle commerçante qui aurait été d'accord d'ouvrir un lieu de rencontre et de vie. Nous avons mis sur pied un projet qui aurait pu être présenté à la commune. Malheureusement, cela n'a pas été possible. Mis à part l'Hôtel de Chailly, il n'y a actuellement pas de commerce à Chailly. Nous sommes cependant ouverts à toute proposition.

#### B – Travaux et projet de couverture avec bâches

Les socles en béton ont été posés. Les montants et les bâches en elles-mêmes ne sont pas réalisés. Le travail est en cours et on espère que cela sera prêt pour l'été. Il y aura environ 150 m2 de couverture autour de la fontaine.

### 11 – Propositions individuelles

Samuel Roch donne la parole à la Municipalité, notamment en ce qui concerne le stationnement dans la rue des Fontaines et la mise en place des « Villiger », le réaménagement du carrefour vers l'hôtel de Chailly, la zone 30 et des places de parc côté Chailly, ainsi que les projets de la vieille ferme et des Grands Prés.

M. Piemontesi transmet les salutations de la Municipalité et remercie le président, l'équipe du comité et tous les bénévoles qui font vivre le village avec beaucoup de projets. L'étude du carrefour de Chailly est en cours (avec des feux). Le but est de fluidifier le trafic. Malheureusement il n'y a pas l'emprise au sol pour faire un giratoire. Le but est aussi de limiter les séquences et augmenter la fluidité du trafic. L'aménagement est prévu pour fin 2019.



## **Assemblée Générale – 12 mars 2019 Procès-verbal**

Une zone 30 et/ou 20 est mise à l'étude à Chailly. Elle est en cours entre le service des travaux et l'ASR. La mise en place se fera d'ici fin 2019.

Stationnement au bout du bourg : il est prévu d'y aménager des zones de stationnement. La procédure d'échange de terrains avec la commune de Blonay est en cours. Elle devrait aboutir d'ici la fin de cet été. Des aménagements seront également faits au niveau de la route pour limiter la vitesse.

Projet des grands prés : une surface de 22'000 m<sup>2</sup>, 150 logements, 15 emplois dont une crèche garderie y sont prévus. L'investisseur est choisi. Le permis de construire devrait être délivré d'ici la fin de l'année 2019.

Le projet de la vieille ferme était en suspens dans l'attente de l'acceptation du PGA. Ce dernier ayant été validé dernièrement, les travaux devraient pouvoir reprendre bientôt.

La pose des « Villiger » est presque terminée. Il reste le goudron à poser, d'ici la fin du mois.

Le marquage des places de parc de la rue des Fontaines devrait être fini d'ici la fin du mois.

Samuel Roch demande ce qu'il advient des containers achetés par les habitants. Il faudra essayer de les revendre à d'autres personnes. En effet, la commune ne reprend pas les containers.

Michel Desplands demande ce qui se passe à la route des Châtaigniers. Caleb Walther informe que l'accès à la route des Châtaigniers sera supprimé depuis le Castel Savoy.

René Blanc relève qu'on entend depuis 3 ou 4 ans le même discours. Samuel Roch informe qu'au début 2018, le comité a accueilli la Municipalité et cette dernière lui a proposé un plan. René Blanc reproche à la Municipalité de vouloir tellement bien faire qu'elle ne fait rien. J.-B. Piemontesi relève que pour le carrefour de l'hôtel de Chailly, il faut supprimer des phases : cela sera fait avec le tourner à gauche depuis Clarens. Les discussions sont longues car cela doit être basé sur des éléments objectifs. Le problème de la circulation à Chailly doit être étudié dans sa globalité. Samuel Roch relève que la Municipalité prend la peine de nous solliciter en tant qu'habitants de Chailly. M. Beck demande comment on peut accéder à l'hôtel de Chailly. Jean-Baptiste Piemontesi pense qu'il faudrait améliorer la signalétique.

Brigitte Hofer demande si le giratoire de Baugy est toujours d'actualité. Michel Bonjour relève que la sortie de l'autoroute est freinée par le passage à niveau de Fontanivent. Catherine Wider demande quand le giratoire de Baugy sera construit. Il sera fait avant le carrefour des grands prés.



## **Assemblée Générale – 12 mars 2019 Procès-verbal**

Mme Grussel demande si la route bétonnée vers le stade de la Saussaz pourrait être ouverte aux habitants de Chailly. Cela n'est pas possible pour le moment car c'est une des rares zones où les piétons peuvent circuler sans être dérangés par les voitures.

Hans Stamm demande où en est le projet des grands prés. La mise à l'enquête est prête mais pas encore faite.

René Blanc relève qu'il y a parfois beaucoup de trafic dans le village en raison des GPS qui incitent les usagers à quitter l'autoroute lors de bouchons. Nous n'avons pas de maîtrise là-dessus. Jean-Baptiste Piemontesi informe qu'on peut, via l'ASR, mettre des panneaux sur l'autoroute pour inciter les gens à rester sur l'autoroute.

Romain Pilloud demande ce qu'il en est des « Villiger » à la sortie du village, à la rue du Bourg. Ils sont en phase de construction.

Mme Blaser demande si c'est prévu de faire le revêtement depuis le giratoire de la Saussaz jusqu'à Chailly. M. Piemontesi en prend note. Un plan de mise en œuvre est prévu.

M. Blaser demande si c'est prévu de refaire le marquage sur la route entre Chailly et Clarens. Cela est également le cas entre la Saussaz et le nouveau stade.

Mme Borloz demande si des toilettes sont prévues vers le P+ R.

Michel Desplands demande si on a reçu une lettre de sa part. Samuel Roch la lit. Michel Desplands suggère que l'Association se joigne à l'hôtel de Chailly en y organisant un apéritif à l'occasion du 1<sup>er</sup> août. Samuel Roch lui répond que cette décision doit être prise par le comité.

Brigitte Hofer demande ce qu'il en est de la publicité sur les bâches.

M. Beck déplore que les voyageurs de passage utilisent les WC de l'hôtel de Chailly comme WC publics.

René Blanc déplore qu'en raison de la pénurie d'eau, il n'y a plus aucune fontaine en action à Chailly. Caleb Walther va transmettre cette requête au SIGE.





## **Assemblée Générale – 12 mars 2019 Procès-verbal**

René Blanc déplore qu'il n'y ait qu'un seul endroit au milieu du village avec un peu de vert. Patrick Aubort en prend bonne note.

Natalia Di Pascua demande pourquoi la petite poubelle (corbeille demi-lune) à la gauche du Castel Savoy a été enlevée. Patrick Aubort va se renseigner à ce sujet.

Natalia Di Pascua prend la parole pour présenter le livre qu'elle a écrit. Elle est psychologue de formation et psychologue d'urgence. Il y a 20 ans, son mari lui a suggéré d'écrire un livre sur les situations vécues. Ce livre est un résumé de 11 récits de vie avec des patients qu'elle a eu l'occasion de croiser durant son parcours professionnel.

M. Blaser relève qu'il y a beaucoup de monde à la place de jeux, mais malheureusement pas de WC au collège de Chailly. Cela peut se faire. Le comité peut relayer ce genre de demandes à la Municipalité.

La séance est close à 21h45.